

Notes pour l'allocution du maire de Montréal, monsieur Denis Coderre
Orientations en matière de sécurité des chauffeurs de taxi
Le 30 juin 2014 à 17 h
Terrasse de l'hôtel de ville

Monsieur le responsable du transport au comité exécutif
(Aref Salem)

Chers collègues élus

Chers membres présents du conseil d'administration du Bureau du
taxi

Madame la directrice des affaires corporatives et juridiques du
Bureau du taxi
(Lucie Desjardins)

Et vous tous, partenaires de l'industrie,

Mesdames et messieurs,

Je vous avais promis une politique sur l'industrie du taxi pour cet été; dans quelques semaines, ce sera chose faite.

Vu l'urgence de la situation, c'est un dossier dans lequel je me suis personnellement impliqué pour qu'il chemine rapidement et pour qu'on obtienne des résultats tangibles le plus tôt possible.

Oui, il y avait urgence : rappelons-nous tous cette nuit tragique du 20 novembre 2013, quand M. Ziad Bouzid, chauffeur de taxi, père de trois enfants et travailleur acharné, a été lâchement assassiné dans Côte-des-Neiges.

La communauté des chauffeurs de taxi, sous le choc, s'est montrée très solidaire et s'est rassemblée pour aider la famille de la victime.

Bien entendu, les membres de l'industrie ont réclamé que des mesures soient mises en place pour éviter que pareil drame ne se reproduise.

Cela s'ajoutait aux demandes de modernisation qui se faisaient déjà entendre.

J'ai alors pris la décision d'aller de l'avant en confiant au Bureau du taxi de Montréal le mandat d'élaborer une politique du taxi.

J'ai également mandaté la Commission sur le transport et les travaux publics pour qu'elle tienne une consultation publique sur les moyens d'améliorer la sécurité des chauffeurs de taxi et de faire rayonner cette industrie, afin qu'elle contribue à la signature de Montréal pour son 375^e anniversaire.

Des dizaines de partenaires, dont le Service de police de la Ville, le Bureau du taxi et plusieurs acteurs de l'industrie ont participé activement à ces travaux. Je les en remercie tous.

Le 15 avril, dans le cadre des travaux de la Commission, le Bureau du taxi a présenté les enjeux auxquels les chauffeurs et la clientèle sont confrontés.

Il a abordé la notion de sécurité, mais également celle du rayonnement de l'industrie et des pistes de solutions pour le financement des mesures qui seraient mises en place.

Les citoyens, les représentants des clientèles et les acteurs de l'industrie ont aussi été appelés à se prononcer sur l'enjeu de la sécurité.

Ils ont déposé un total de 29 mémoires lors des séances publiques de mai dernier.

Après avoir analysé les propositions et les commentaires de chacun, le 21 mai, la Commission soumettait ses recommandations.

Je tiens à souligner la qualité des mémoires déposés qui ont alimenté grandement le débat et permis l'avancement du dossier.

Je salue cette participation citoyenne exemplaire, qui démontre bien l'importance pour les Montréalais d'avoir une industrie du taxi performante.

Et je note la forte mobilisation des représentants de l'industrie du taxi et son implication très positive dans le débat.

C'est comme ça qu'on fait avancer les choses, tous ensembles !

Le 12 juin, le Bureau du taxi a invité tous les partenaires de l'industrie à une journée de consultation sur l'avenir du taxi à Montréal.

Vous avez été nombreux à répondre à cette invitation car plus de 90 partenaires étaient présents.

Le but de cette journée était de travailler sur une proposition de politique et de dégager, à la lumière des recommandations de la Commission, les meilleures solutions sur le plan sécuritaire, en plus d'assurer la modernisation et le repositionnement de l'industrie du taxi.

Ainsi, avec vous partenaires, trois thématiques ont été étudiées : la sécurité, le développement et le rayonnement de l'industrie.

Du côté de la sécurité, je constate qu'un large consensus se dégage en lien avec les recommandations de la Commission.

Ainsi, la Commission recommande l'installation obligatoire de caméras de sécurité à bord des véhicules.

Ce dispositif devra être encadré, par voie réglementaire, pour ne laisser place à aucune dérive.

En s'assurant, entre autres, que les données des caméras ne soient rendues disponibles uniquement pour les enquêtes policières.

Je sais que la recommandation de rendre obligatoire la localisation électronique des courses, via un système de géolocalisation, a suscité quelques inquiétudes chez certains d'entre vous.

Comme pour les caméras de sécurité, il ne s'agit pas de suivre les chauffeurs, mais plutôt de connaître la position exacte du véhicule en tout temps, de sorte qu'un passager ou un chauffeur en danger puisse être localisé immédiatement et qu'un lien soit fait avec le bouton d'urgence du 911.

Quant au paiement électronique, une autre mesure recommandée par la Commission, je crois qu'il comporte de nombreux avantages, le premier étant de diminuer le montant d'argent comptant à bord des véhicules, réduisant ainsi les crimes d'opportunités.

De plus, c'est un service apprécié de la clientèle.

Je souhaite que ces mesures fassent partie de la future politique du taxi, et qu'elles soient implantées rapidement.

En attendant, nous allons poursuivre et même amplifier notre lutte au transport illégal, pour assurer la sécurité des clients, mais également pour redonner à l'industrie les revenus dont elle est privée.

Pour ce qui est du développement et du rayonnement de l'industrie, je m'attends à ce que la politique parle de nouvelles technologies – l'électrification des véhicules, le paiement électronique, les postes d'attente modernisés.

Je veux aussi que la politique tienne compte de l'image de marque de l'industrie du taxi.

En effet, le taxi est la porte d'entrée de notre métropole, le visage de notre ville. C'est souvent le tout premier contact humain qu'ont les visiteurs avec Montréal.

Parlons également de propreté. C'est très important, c'est la première chose que l'on remarque en montant dans une voiture de taxi.

Assurons-nous d'avoir une stratégie commune pour développer une signature pour l'industrie.

Je sais que tous en sortiront gagnants.

Il en va de notre réputation.

J'aimerais qu'on se penche sur les solutions à mettre en place pour projeter une image de marque cohérente et représentative de la métropole. Par exemple, avoir une signature unique avec une couleur universelle ou un signe distinctif, comme le font d'autres grandes villes.

La discussion est ouverte.

Bien entendu, quand on parle de caméras, de géolocalisation ou de paiement direct, nous sommes bien conscients qu'il y a un coût associé à ces mesures de sécurité.

Durant les travaux de la Commission, il a été question de les financer par la publicité dans les voitures de taxi.

Il faudra explorer davantage cette solution, mais également proposer d'autres méthodes de financement.

Quant à nous, la Ville va mettre en place un fonds de développement, qui permettra d'atténuer le fardeau financier lié à l'implantation des nouvelles mesures de sécurité.

Nous effectuons également des démarches afin d'offrir aux chauffeurs une assurance collective.

Quelle est la suite maintenant?

Les 16 et 19 juin, les recommandations de la Commission ont été déposées au conseil municipal et au conseil d'agglomération. Le 19 juin, le Bureau du taxi a présenté les principaux axes de la Politique à venir aux membres de son conseil d'administration.

En juillet, le comité exécutif présentera ses réponses aux recommandations de la Commission.

Enfin, en août, la Politique sur l'industrie du taxi sera adoptée par le comité exécutif et présentée au conseil municipal et au conseil d'agglomération.

Voilà où nous en sommes et voilà quel sera le plan de match pour les semaines à venir.

Nous aurons notre Politique sur l'industrie du taxi à la fin août.

Je tenais à vous en faire part en personne...

J'ai pris moi-même l'engagement, il y a quelques mois, de parvenir le plus vite possible à un ensemble de solutions pour améliorer la sécurité des chauffeurs et des clients.

Comme vous avez pu le constater, nous n'avons pas chômé.

Et ce n'est pas terminé. Nous allons poursuivre le travail au cours des mois à venir, et mettre en œuvre les moyens qui permettront à l'industrie du taxi de se repositionner et de se moderniser.

Je souhaite que nos taxis deviennent la signature de Montréal, que nos chauffeurs soient des ambassadeurs de la Ville et des modèles de professionnalisme.

Nous y arriverons en poursuivant l'excellente collaboration dont vous avez tous fait preuve au cours des derniers mois.

Merci.